

# NOTRE PREMIÈRE ENQUÊTE

La musique pure, enseignée sous une forme attrayante, ne doit-elle pas compléter le bagage des connaissances normales de la jeune génération ?

Réponse de

## M. Marcel Prévost

de l'Académie Française.

En réponse à notre enquête, M. Marcel Prévost, de l'Académie Française, a bien voulu nous donner l'autorisation de reproduire, pour les lecteurs des Nouvelles Musicales, ce qu'il a écrit, il y a quelques années, pour le 2<sup>e</sup> Congrès du Chant et de la Musique à l'Ecole, sur le sujet qui nous préoccupe.

Il serait regrettable que, faute d'éducation appropriée, la plupart des enfants fussent privés de la culture musicale.

Ruskin disait : « On doit être aussi honneur de ne pas savoir chanter que de ne pas savoir écrire. » Ruskin avait raison ; mais j'ajouterais volontiers : « Et l'on est aussi malheureux si l'on ne sait pas chanter que si l'on ne sait pas écrire. »

Exammons rapidement pour quelles raisons, parmi les beaux-arts, la musique constitue un art privilégié, ou, pour mieux dire, un art qui confère de merveilleux priviléges.

Ces raisons sont, à mon sens, au nombre de deux. D'abord la musique élargit la sensibilité ; elle ouvre à ses adeptes un vaste domaine de joie, fermé aux profanes.

Ensuite la musique est un art utile ; elle a une vertu sociale si profonde que, depuis des temps légendaires, elle apparaît comme l'expression et, en certains mythes, comme le symbole de la vie collective.

La musique élargit notre sensibilité. Elle combat les forces adverses qui, dans l'existence actuelle surtout, tendent sans cesse à l'amoindrir. La sensibilité chez beaucoup d'entre nous, hélas ! ressemble à la peau de chagrin qui va s'apétissant, à mesure que l'habitude s'implante dans notre volonté, et s'insinue jusque dans notre manière de sentir. La musique, source merveilleuse de Jouvence, régénère à tout moment notre sensibilité. Et il n'est pas besoin d'aller chercher cette fontaine de jeunesse dans des pays fabuleux. Elle est là, à portée de notre main, et nous pouvons la faire jaillir d'un coup d'archet ou du choc de nos doigts. Tel est le premier privilège que nous confère la musique ; grâce à elle, et sans qu'il soit besoin d'entremise, il nous est possible de garder intacte cette fraîcheur, cette tendresse d'âme qui enchantait notre adolescence.

Il y a plus : la musique ne creuse pas notre sensibilité en la frappant, ou en la martelant, comme font les épreuves de la vie : elle l'élargit dans le sens de la joie, elle la rend capable de ressentir ces enthousiasmes limpides, qui sont sans doute l'image la plus fidèle de l'état que les mystiques nomment extase. Cette joie subite, et comme immatérielle, qu'aucun verbe n'a jamais réussi à exprimer, la musique la déverse en ondes impalpables, et nous la sentons, sans qu'il soit besoin de la connaître.

Merveille plus étonnante encore ! Alchimiste incomparable, la musique opère la transmutation des douleurs et des joies. Lamartine, pleurant sa mère qu'il adorait, chante et il nous dit que seul le chant pouvait traduire et consoler sa douleur. D'autres fois, nos souffrances, nos inquiétudes latentes, s'accrochent à une mélodie qui passe ;

la musique les emporte, les spiritualise, et elles fondent, s'évanouissent, parallèles aux nuées légères qui s'évaporent dans l'air tiède.

Vous connaissez les vers étonnantes de Baudelaire, je dis étonnantes, car jamais peut-être l'enthousiasme musical n'a été décrit d'une manière aussi poignante :

La musique souvent me prend comme une [mer. Vers ma pâle étoile Sur un plafond de brume ou dans une vaste [éther. Je mets à la voile ;

La poitrine en avant et les poumons gonflés Comme de la toile, J'escalade le dos des flots amoncelés Que la nuit me voile.

Je sens vibrer en moi toutes les passions D'un vaisseau qui souffre ; Le bon vent, la tempête et ses convulsions

Sur l'immense gouffre Me bercent. D'autres fois, calme plat, grand [miroir De mon désespoir. (Fleurs du Mal. LXX.)

Enseigner la musique aux enfants, c'est leur révéler la source de la joie la plus pure, et la plus abondante aussi, puisqu'à son contact la douleur même devient poésie.

Et c'est aussi leur enseigner un art utile. Comme le dessin, la musique n'est pas un art égoïste ; elle a un but social, et si l'on n'avait pas abusé de ce mot, je dirais une mission. Les Grecs, fort épris de musique ne voyaient pas en elle un simple divertissement ; ils la considéraient comme une culture susceptible non seulement d'affiner les âmes, mais encore de les rapprocher, de les unir. Aristote fait entrer la musique dans l'éducation des enfants :

« Rien, dit-il, n'est plus puissant que le rythme et les chants pour mimer fidèlement les sentiments de l'âme. »

Et il ajoute :

« Il est impossible de ne pas reconnaître la puissance morale de la musique, et puisque cette puissance est bien réelle, il faut nécessairement faire entrer la musique dans l'éducation des enfants. » (Politique I. V. Ch. V.)

Aristote avait raison ; un Grec d'ailleurs, ... et un philosophe grec — pouvait-il méconnaître le sens du mythe d'Amphion ? — Amphion, qui construisait les cités en jouant de la lyre, n'était-il pas, aux yeux de Socrate et de ses disciples, le symbole de la musique et de la poésie groupant les hommes qui vivaient encore à l'état sauvage, en leur révélant le bienfait de la vie collective ?

Plus simplement, je crois que la musique, surtout sous la forme qu'elle revêt à l'école, le chant, est le procédé le plus utile en même temps que le plus séduisant de la première éducation. Pour le tout petit, c'est un auxiliaire de la mémoire ; un peu plus grand, il l'initie à la poésie, toujours chantée par les primitifs. Plus tard, c'est un des moyens les plus puissants de fédération sociale de groupements humains. Le cœur des voix symbolise l'union des coeurs.

Dispensatrice de joie, initiatrice à la poésie, fédératrice de groupes humains, la musique a un triple rôle éducatif, et ce rôle devrait la mettre au premier plan dans le programme d'enseignement.

Si la plupart des éducateurs se laissent convaincre de l'utilité de l'enseignement musical, qu'ils veuillent

bien en faire profiter leurs élèves. Et que les spécialistes, les premiers convaincus, les imitent. Ils feraient preuve d'une conviction bien suspecte s'ils n'agissaient pas, ou bien s'ils n'agissaient qu'avec un choix d'élèves. Si la musique a des vertus incontestables, il faut en faire profiter tout le monde.

Et, enfin, qu'ils agissent de telle façon que le goût s'affine, que le sens musical s'éveille. Comment y parviendront-ils, si ce n'est en rendant aussi souriante que possible l'étude de cet art et en développant d'abord les sens auxquels il s'adresse ?

Apprendre la musique par l'intelligence en de longues leçons bourrées de règles, de définitions, de questionnaires théoriques, d'arithmétique musicale, faire une étude prématûre des grecs d'écriture musicale, voilà le plus sûr moyen d'étouffer tout sentiment artistique.

Pas de leçon parlée, puisqu'il s'agit de chant, pas de leçon raisonnée, puisqu'il faut apprendre à sentir, à goûter, à aimer l'art.

L'art élargira donc le domaine de la sensibilité et du cœur chez l'écolier. Il élargira toutes les facultés, l'âme tout entière.

Et, puisque de tous les arts, le plus riche en émotions, pour l'enfant, le plus simple, le plus accessible et aussi le plus joyeux, est l'art musical, nous devons conclure avec Aristote qu'il faut de toute nécessité donner une large place à l'enseignement musical dans les écoles.

Réponse de

## M. Paul Reboux

Les programmes des études scolaires comportent des analyses des chefs-d'œuvre littéraires tels que ceux des classiques de l'antiquité, et ceux des grands écrivains du dix-septième, du dix-huitième, du dix-neuvième siècle.

Puisque l'on nous exerce à savourer la puissance d'Eschyle, la sensibilité d'Euripide, l'ampleur de Corneille, la tendresse de Racine et la géniale humanité de Molière, pourquoi nous interdire cette autre source d'émotion et de culture que peuvent nous donner la noblesse limpide de Bach, la majesté de Beethoven, la noble grâce de Mozart ou la fougue de Berlioz ?

Nous n'avons pas le droit de priver les Français d'un élément de satisfaction et d'un moyen d'élevation morale qui, inaccessible hier, deviennent réalisables aujourd'hui.

Réponse de

## M. Darius Milhaud

André Gédalge, qui a formé trois générations de musiciens, savait comment enseigner la musique aussi bien à un jeune compositeur encore inexpérimenté qu'à un enfant qui commence à distinguer un ton d'un demi-ton. Il a écrit un ouvrage didactique sur l'*« Enseignement de la musique par l'éducation rationnelle de l'oreille »*. Seuls quelques conservatoires de province et quelques écoles primaires à Paris se servent de cette admirable méthode.

S'il est vrai que la musique va disparaître des écoles par ordre d'un ministre, peut-être sera-t-il enfin possible d'introduire la méthode Gédalge, que la routine et la bureaucratie ont empêchés jusqu'ici de prendre la place qu'elle mérite. Car il est nécessaire de donner une base musicale à la jeunesse française. Avec les idées de Gédalge, une renaissance du goût de la musique est possible.

Réponse de

## M. Maurice Fouret

Il faut bien le reconnaître : en France, on n'aime pas la musique ! La France est un pays de gens pratiques, travailleurs, traditionnalistes, faisant leurs efforts pour reconstruire une société à l'image de celle d'avant la guerre, sorte de « paradis perdu » sur lequel ils cristallisent, probablement à tort. Aucun idéalisme artistique : en France, on n'aime pas la musique ! On fait peut-être pis que ne pas l'aimer, on la méprise, en ne lui accordant qu'une valeur tout à fait accessoire.

Et cependant, la musique, art majeur par excellence, est un grand langage. Il est puissant, despote. En quelques accords un musicien suscite des images, fait vivre des sentiments, toutes sortes de choses qu'en dépit de son talent un écrivain mettrait de longues pages à évoquer et peut-être, du reste, sans réussir d'une manière aussi frappante. La musique est encore un art plein de noblesse, qui a le pouvoir d'élever le cœur de l'homme et de remplacer par sa mystique toutes celles qui l'ont abandonné. Elle est enfin une arme merveilleuse de propagande à travers le monde, et les pays voisins l'ont bien compris, qui multiplient leurs efforts pour faire faire aux œuvres de leurs compositeurs le tour de la terre.

A Paris, un petit cénacle de dilettantes encourage encore de sa présence les courageuses tentatives des associations de concerts et de théâtres lyriques, mais la majorité parisienne préfère sacrifier à ce qu'on a coutume d'appeler « la musique légère ». La musique légère ! La chanson ! Certains littérateurs aux illustrations promptes parlent avec enthousiasme d'une renaissance de la chanson. Mais avant tout qu'ils nous présentent une seule chanson capable de leur donner raison ! Jusqu'alors nous n'avons rien entendu de semblable.

La campagne est totalement ignare et indifférente en matière musicale. Seule, la province renferme quelques chants d'amateurs, aux aspirations réelles et sincères qui accordent à la musique l'attention qu'elle mérite. Et ces constatations sont d'autant plus tristes que si on veut bien jeter un coup d'œil autour de soi, on voit dans les pays voisins le besoin de la musique installé dans tous les coeurs, même les plus simples. En Russie, en Allemagne, en Italie et par-dessus tout en Europe Centrale, l'amour de la musique est un instinct que tout être porte en lui-même. A Prague, les ouvriers et les paysans n'ont-ils pas édifié leur opéra en ajoutant leur quote-part celle des bourgeois et des artistes ? Et nous pourrions multiplier à l'infini de pareils exemples.

Que faire devant la carence française ? Et d'abord, à qui revient la responsabilité d'un tel état de choses ? Il nous faut rechercher la cause du mal à l'origine de l'éducation de l'enfant. Les enseignements primaire et secondaire lui apprennent le respect, voire l'amour de bien des productions issues du cerveau de l'homme. Ils oublient toujours de l'élever dans le culte de la musique qui lui donnerait pourtant une sensibilité précieuse et rare en ce siècle uniquement sportif, dominé par la seule idée du « record », qui cultiverait son cœur, qui lui permettrait de recueillir tous les profits d'une contemplation à la fois cérébrale et affective, qui ferait de lui, en un mot, un homme chez lequel la « matière grise » dominera heureusement la « matière blanche ».

C'est donc dans les programmes de l'enseignement qu'il faut introduire l'élément d'action qui viendrait offrir aux Français le don de la joie musicale. Il faut apprendre aux jeunes gens qu'il

**Liste des partitions et morceaux de musique offerts  
déjà comme prix pour le second concours des Nouvelles Musicales  
par les maisons d'éditions suivantes :**

ANDRIEU FRERES :

En ramant . . . . .  
Clair de Lune . . . . .  
Heureux temps . . . . .  
Rêverie . . . . .  
Rêverie de Printemps . . . . .  
Andante religioso . . . . .  
Romance sans parole . . . . .  
Fête Printanière . . . . .  
Le Printemps . . . . .  
Rêve pendant la valse . . . . .  
Lotus bleu . . . . .

COSTALLAT :

L'Anniversaire . . . . .  
Eisen . . . . .  
Myriade . . . . .  
Les histoires de Pierre et de Lily (Chansons enfantines) . . . . .  
Histoires de France . . . . .  
Le Faust de Berlioz . . . . .

DEISS et Cie :

Sonatine pour piano en fa majeur . . . . .  
Sonatine pour piano en mi majeur . . . . .  
Sonatine pour piano en sol majeur . . . . .  
Sonatine pour piano en ut majeur . . . . .  
Sonatine pour piano en sol mineur . . . . .  
3 Pièces pour piano . . . . .  
Chimère . . . . .  
A l'Auberge de Molines . . . . .  
Esquisse . . . . .

ESCHIG :

Les Dandys . . . . .  
Messaouda . . . . .  
Les Violettes de la Malmaison . . . . .  
La Griffe . . . . .

HEUGEL :

La Princesse Lointaine . . . . .  
Virginie . . . . .  
Riquet à la Houppée . . . . .  
Heures tristes . . . . .  
L'Arc en ciel . . . . .  
Petits morceaux pour les enfants . . . . .  
Noël . . . . .  
Dix Poèmes pour chant et piano . . . . .  
Plein air . . . . .

RICORDI :

Médailles antiques, pour flûte, violon et piano . . . . .  
Nocturne, piano et violon . . . . .  
Cortège, piano, violon et flûte . . . . .  
Sérénade vénitienne . . . . .  
Deux mélodies (2 exemplaires) . . . . .  
Trois mélodies (3 exemplaires) . . . . .  
Lise et Colin . . . . .  
Suite pour violoncelle . . . . .  
Danse russe pour piano . . . . .  
Troisième Etude de Chopin, adaptation p. violon . . . . .  
Cortège pour piano . . . . .

Pierre SCHNEIDER :

Suite sur des airs populaires grecs . . . . .  
Rondo . . . . .  
Six petits riens . . . . .  
Trois pièces, pour piano . . . . .  
Petite suite bretonne . . . . .  
Le Trésor d'Orphée . . . . .  
Deux Études Poésies . . . . .  
Noctambules . . . . .  
Sept pièces . . . . .  
Trois Danses chassidiques . . . . .  
Joséphine Baker . . . . .  
L'armoire aux poupées . . . . .  
Menuet de J.-S. Bach . . . . .  
Poème lyrique, pour piano à 4 mains . . . . .  
Andante cordial . . . . .  
Soir basque . . . . .  
Du violon . . . . .

Sérénade Espagnole . . . . .

Rhapsodie . . . . .  
Deux Sonates . . . . .  
Romance . . . . .  
Grave et Sicilienne . . . . .  
Danse de Sacy . . . . .  
Deuxième Divertissement . . . . .  
Suite . . . . .  
Deux Pièces (Chanson mélancolique et villageoise) . . . . .  
Concerto en ré . . . . .  
Danse des Fées . . . . .  
Danse de Fée (trio) . . . . .  
Treize Préludes-Études . . . . .  
Sonate pour violon, violoncelle et piano . . . . .  
Sonate pour deux violons et piano . . . . .  
Rondes enfantines . . . . .  
Six chansons de mer . . . . .  
Chants d'Israël . . . . .

Marc DELMAS  
Marc DELMAS  
Paul JEANJEAN  
Paul JEANJEAN  
Jean RITZ  
J.-G. PENNAIRE  
Fernand ANDRIEU  
Alexandre LUGINI  
René MYRIAL  
François POPY

Adalbert MERCIER  
Adalbert MERCIER  
Léon MOREAU

Maurice BELLECOUR  
Henri BUSSER  
Adolphe BOSCHOT

Pierre HERMANT  
Pierre HERMANT  
Pierre HERMANT  
Pierre HERMANT  
Pierre HERMANT  
Georges BRUN  
Georges BRUN  
Georges BRUN  
Georges BRUN

Marcel LATTES  
E. RATEZ  
Eugène COOLS  
Félix FOURDRAIN

G.-M. WITKOWSKI  
Alfred BRUNEAU  
Georges HUE  
Joseph STRIMER  
Joseph STRIMER  
Hanna EISLER  
L. PHILIPP  
Ph. GAUBERT  
Alfred BRUNEAU

Ph. GAUBERT  
Lili BOULANGER  
Lili BOULANGER  
Pierre HEKIMIAN  
Ch. LEVADÉ  
Raoul LAPARRA  
Ch. LEVADÉ  
Paul HILLEMACHER  
O. WARCHWWSKY  
V. MONTI  
Lili BOULANGER

Paul BAZELAIRE  
Ph. BELLENOT  
Louis DELUNE  
P.-O. FERROUD  
F. de FAZE-JOZIN  
Antoine FRANCISQUE  
N. FRAZER  
E. FROMAIGEAT  
C. LAMBIKI  
Alfred ROSE  
M. de TEERMANN  
A. BENOIST  
F. de FAZE-JOZIN  
F. de FAZE-JOZIN  
P.-O. FERROUD  
Carl FUCHS  
LANDEROIN  
A. PASCAL  
H. SCHICKEL  
H. VEISTRÖFFER  
A. R. WACHTMEISTER  
Paul BAZELAIRE  
M. CAMERINI  
HAYDN-RUYSEN  
KARJINSKY  
Gérard HEKKING  
MOZART-RUYSEN  
Max d'OLLINE  
Max d'OLLINE  
ABBATE  
CERVETTO-RUYSEN  
CRUSSAD  
CERVETTO-RUYSEN  
CRUSSAD  
LETOREY-RACHEL de RUY

(A suivre)

Les Nouvelles Musicales  
MENSUEL ILLUSTRE  
ont déjà fait paraître des études sur

**GABRIEL FAURE**  
par Robert LORTAT

**CLAUDE DEBUSSY**  
par René PETER  
**CAMILLE SAINT-SAENS**  
par Charles-Marie WIDOR

**CÉSAR FRANCK**  
par Camille MAULAIR

**CHARLES GOUNOD**  
par Reynaldo HANN  
**HECTOR BERLIOZ**  
par Adolphe BOSCHOT

**GEORGES BIZET**  
par Jean CHANTAVOINE  
**JEAN-SÉBASTIEN BACH**  
par Gustave BRET

**JULES MASSENET**  
par Henri CAIN  
**GIOACCHINO ROSSINI**  
par Henri de CURZON

**JACQUES OFFENBACH**  
par Louis SCHNEIDER  
**FRÉDÉRIC CHOPIN**  
par Guy de POURTALES

**PIERLUIGI DA PALESTRINA**  
par Félix RAUGEL  
**LA CHANSON FRANÇAISE**  
par Paul ROUGNON

**JEAN-PHILIPPE RAMBOU**  
par Lionel de LA LAURENCIE  
**ANDRÉ MESSAGER**  
par Robert BRUSSEL

**FRANZ SCHUBERT**  
par Th. GEROLD  
**CHARLES-MARIE WIDOR**  
par Marcel DUPRE

**W.-A. MOZART**  
par André de HEVESY  
**LA MUSIQUE RELIGIEUSE**  
**GEORGES-FRIEDRICH HÄNDEL**  
par Romain ROLLAND

Retenez dès maintenant  
chez votre  
marchand de journaux  
habituel le

**NUMÉRO  
DE JUILLET**  
des Nouvelles Musicales  
dédié à

**Richard WAGNER**  
Envoy sur demande de chaque  
numéro paru contre la somme  
de UN franc cinquante

qu'à présent, a retenu toute l'attention de nos éducateurs, qui n'ont pas cru devoir s'occuper beaucoup du rôle éducatif de la musique, si propre à éveiller en nous le goût des émotions élevées et bienfaisantes. Donc, nous protestons hautement contre cette fâcheuse circulaire qui veut nous ravir la plus belle des Muses, celle qui nous est la plus chère, et nous ne comprenons pas que nous, jeunes gens, on nous ait jugés moins dignes de cet art sublime que les jeunes filles. Si l'on faisait signer une pétition aux lycéens de toute la France, la très grande majorité, nous en sommes per-

suadés, se déclareraient en faveur de l'enseignement de la musique au lycée. Puisqu'on ne veut point nous demander notre avis, nous prenons ici la liberté de l'exprimer avec force et nous le résumons en ces termes : Nous voulons un délassement sain et utile aux études intéressantes nécessaires à une bonne culture générale. Vive donc la musique, vive son enseignement et vive nos professeurs de musique !

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de notre considération très distinguée.  
(A suivre). J.-C. V. et N. M.

existe une vraie musique qui n'est pas celle de l'Auberge du Cheval Blanc, il faut lui expliquer toute son importance, lui faire connaître les grands musiciens du temps passé, ceux de leur époque. Il faut même aller plus loin : pour que ces néophytes prennent un plaisir éclairé aux auditions futures, il faut prendre des textes, les analyser, montrer la structure d'une pièce musicale, d'une symphonie, par exemple. Ainsi, les jeunes éduqués prendront une joie d'autant plus profonde en entendant les grands ouvrages, car ils ne seront plus perdus dans la masse sonore, ils comprendront ce qu'on leur présentera en sachant d'eux-mêmes isoler les thèmes et suivre ceux-ci dans leur évolution. Le phonographe est une arme excellente pour illustrer les explications du maître. De fréquentes conférences appuyées sur des auditions de ce genre feraient de tous les jeunes Français de vrais musiciens qui ne se laisseraient plus aller comme leurs aînés au goût regrettable du « couplet à la mode ».

Mais il me semble qu'avant tout, le magnifique rôle d'éducateur (et ceci pour tous les Français, jeunes et vieux) doit être confié au Sans-Filmisme. Tous les espoirs à cet égard sont maintenant permis car l'organisme de propagande est aujourd'hui créé : « L'orchestre national » va répandre partout la bonne parole. Il est composé d'éléments excellents et dévoués. Il a à sa tête l'homme le plus désigné pour cette tâche : D. E. Ingelbrecht n'est pas qu'un remarquable chef, qu'un musicien de grande valeur, c'est un apôtre de la musique. Il connaît son devoir, l'accomplit avec foi, et c'est lui qui, par l'intelligence de ses programmes et la qualité de ses exécutions, va initier nos compatriotes aux mystères d'un grand art qu'ils ont toujours, jusqu'ici, traité avec indifférence.

Et c'est ainsi que se terminera la crise lyrique. Les concerts et les théâtres verront venir à eux une clientèle préparée à goûter et à suivre leurs travaux. Les musiciens trouveront la place qui leur est due. Qu'ils fassent de leur côté un effort pour cultiver la clarté dans le fond comme dans la forme. La pensée n'a pas besoin de complexité pour être grande et dans sa simplicité appelle mieux à elle les âmes de bonne volonté.

## Réponse de deux lycéens

Monsieur le Rédacteur,

Votre numéro de mai étant venu à notre connaissance, nous avons été intéressés par les articles de votre enquête, notamment par celui de M. Henry Malherbe. Sans aucune prétention de notre part, nous croyons cependant devoir exprimer, ici, au nom des lycéens de notre région, le vif intérêt que nous ressentons pour la cause de la musique dans les lycées.

La circulaire ministérielle du 19 février 1934 concernant la diminution considérable du nombre d'heures consacrées à l'enseignement musical dans les lycées de garçons est, bien entendu tout à fait mal venue pour messieurs les professeurs de musique et de chant qui en subissent, eux les tout premiers, de graves ennuis. Mais, s'il est permis aux lycéens de se faire entendre en l'occurrence, qu'on veuille bien comprendre qu'eux aussi se sentent touchés par cette mesure, inadmissible parce que fort mal fondée sous tous les rapports.

Nous, les lycéens, prétendons que la musique nous est absolument nécessaire, non seulement pour les joies intenses et élevées qu'elle procure à la plupart d'entre nous, mais encore parce que nous voulons cultiver toutes nos aptitudes, aussi bien celles qui sont du domaine de l'affection pure que celles qui concernent le domaine intellectuel... Celui-ci, jus-